

Rapport du Président

Séance publique du
lundi 31 mai 2021
N° CD-2021-5-8-11

8^{ème} Commission

Commission de l'efficacité financière et de la performance administrative

Service instructeur

Service budget et dette

Service consulté

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRIMITIF 2021

Résumé : Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de l'Assemblée de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) un état des autorisations de programme et d'engagement (AP-AE), tel que résultant du projet de décision modificative N° 1 de l'exercice 2021 (budget supplémentaire), conformément à l'article R 3312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cet état tend à présenter une vision globalisée au niveau de la CeA des encours d'AP et d'AE existants pour le budget principal et le budget annexe du Parc d'Erstein, des AP et AE nouvellement créées dans le cadre de la DM1 ainsi que les échéanciers de crédits de paiement associés. Ces éléments financiers à caractère pluriannuels sont formalisés selon la segmentation stratégique définie dans le règlement budgétaire et financier de la Collectivité.

L'article R 3312-3 du Code général des collectivités territoriales prévoit que les autorisations de programme (AP) ou autorisations d'engagement (AE) et leurs révisions éventuelles soient présentées par le Président et qu'elles soient votées par l'Assemblée délibérante, par délibération distincte, lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives.

Le présent rapport présente l'état des augmentations et des diminutions d'AP (I) ainsi que l'état des augmentations et des diminutions d'AE (II) proposées au vote dans le cadre de l'adoption de la décision modificative N° 1 de l'exercice 2021.

I- Etat des AP par politique sectorielle

A- Etat des AP de dépenses par politique sectorielle

Politique	Volumétrie d'AP à voter	AP diminuées	AP augmentées ou nouvelles
Action sociale de proximité	92 000,00 €	0,00 €	92 000,00 €
Administration gestion des services	-16 044 421,18 €	-29 973 659,22 €	13 929 238,04 €
Attractivité Europe Transfrontalier Université	-10 000,00 €	-30 000,00 €	20 000,00 €
Aide sociale à l'enfance	0,00 €	-12 440 000 €	12 440 000 €
Attractivité territoires	23 429 510,00 €	0,00 €	23 429 510,00 €
Bilinguisme	32 008,00 €	0,00 €	32 008,00 €
Culture et patrimoine	2 715 310,92 €	-9 260 930,60 €	11 976 241,52 €
Education	11 628 119,58 €	-41 779 743,08 €	53 407 862,66 €
Environnement	2 981 648,00 €	-1 030 000,00 €	4 011 648,00 €
Habitat	15 336 154,00 €	0,00 €	15 336 154,00 €
Infrastructures	30 790 271,82 €	-70 702 261,23 €	101 492 533,05 €
Insertion, logement et emploi	60 000,00 €	0,00 €	60 000,00 €
Protection maternelle et infantile	6 598,36 €	0,00 €	6 598,36 €
Sport et jeunesse	101 733,26 €	-1 861 143,21 €	1 962 876,47 €
Innovation	250 000,00 €	0,00 €	250 000,00 €
Total	71 368 932,76 €	-167 077 737,34 €	238 446 670,10 €

S'agissant du budget annexe du parc d'Erstein, le mouvement d'AP de dépenses en investissement est le suivant :

Politique	Volumétrie d'AP à voter	AP diminuées	AP augmentées ou nouvelles
Budget annexe Parc Erstein	740 622,69 €	0,00 €	740 622,69 €

La répartition par opération de ces autorisations de programme en dépenses figure à l'annexe 1 jointe au présent rapport.

B- Etat des AP de recettes par politique sectorielle

Politique	Volumétrie d'AP à voter	AP diminuées	AP augmentées ou nouvelles
Administration gestion des services	549 000,00 €	0,00 €	549 000,00 €
Attractivité territoires	300 573,00 €	0,00 €	300 573,00 €
Bilinguisme	8 600,00 €	0,00 €	8 600,00 €
Culture et patrimoine	83 265,14 €	0,00 €	83 265,14 €
Education	319 561,00 €	0,00 €	319 561,00 €
Environnement	173 387,34 €	0,00 €	173 387,34 €
Infrastructures	5 292 358,11 €	0,00 €	5 292 358,11 €
Total	6 726 744,59 €	0,00 €	6 726 744,59 €

La répartition par opération de ces autorisations de programme en recettes figure à l'annexe 2 jointe au présent rapport.

II- Etat des AE par politique sectorielle

A- Etat des AE de dépenses par politique sectorielle

Politique	Volumétrie d'AP à voter	AP diminuées	AP augmentées ou nouvelles
Administration gestion des services	-3 635 510,29 €	-4 015 510,29 €	380 000,00 €
Attractivité Europe Transfrontalier Université	1 830 352,55 €	-28 413,45 €	1 858 766,00 €
Attractivité territoires	3 060 257,00 €	-50 460,00 €	3 110 717,00 €
Autonomie	351 866,00 €	0,00 €	351 866,00 €
Insertion, logement et emploi	-771 808,21 €	-771 808,21 €	0,00 €
Sport et jeunesse	-123 800,00 €	-123 800,00 €	0,00 €
Total	711 357,05 €	-4 989 991,95 €	5 701 349,00 €

La répartition par opération de ces autorisations d'engagement en dépenses figure à l'annexe 3 jointe au présent rapport.

B- Etat des AE de recettes par politique sectorielle

Politique	Volumétrie d'AP à voter	AP diminuées	AP augmentées ou nouvelles
Attractivité Europe Transfrontalier Université	104 000,00 €	0,00 €	104 000,00 €
Autonomie	276 709,39 €	0,00 €	276 709,36 €
Total	380 709,36 €	0,00 €	380 709,36 €

La répartition par opération de ces autorisations d'engagement en recettes figure à l'annexe 4 jointe au présent rapport.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'arrêter le volume des autorisations de programme à ouvrir en DM1 2021 du budget principal à 238 446 670,10 € en dépenses d'investissement,
- D'arrêter le volume des autorisations de programme à ouvrir en DM1 2021 du budget annexe du Parc Erstein à 740 622,69 € en dépenses d'investissement,
- D'arrêter le volume des autorisations de programme à diminuer en DM1 2021 du budget principal à - 167 077 737,34 € en dépenses d'investissement,
- D'arrêter le volume des autorisations de programme à ouvrir en DM1 2021 du budget principal à 6 726 744,59 € en recettes d'investissement,
- D'arrêter le volume des autorisations d'engagement à ouvrir en DM1 2021 du budget principal à 5 701 349,00 € en dépenses de fonctionnement,
- D'arrêter le volume des autorisations d'engagement à diminuer en DM1 2021 du budget principal à - 4 989 991,95 € en dépenses de fonctionnement,
- D'arrêter le volume des autorisations d'engagement à ouvrir en DM1 2021 du budget principal à 380 709,36 € en recettes de fonctionnement,
- D'approuver les modifications d'échéanciers de crédits de paiement liés aux autorisations de programme et autorisations d'engagement telles que détaillées aux annexes 1, 2, 3 et 4 du présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY